



Le Chenal d'Arceau - Route de Bellevue
Ile d'Oléron
www.letheatredardoise.com

L'association Tous Aux Pieux
chez Mme J.Quillet
177 impasse de la Borderie
17190 Saint Georges d'Oléron
tel : 06 29 53 68 32

le 5 janvier 2017

Jean-Marc Chailloleau
3 rue des Douves
17310 Saint Pierre d'Oléron
tel : 06 52 82 03 18

à

Monsieur le Président
de la Communauté de Communes
de l'île d'Oleron,

Messieurs les maires
des communes de l'île d'Oleron,

Mesdames et Messieurs les élus
de la Communauté de Communes
de l'île d'Oleron

Mesdames, Messieurs

Depuis huit ans, l'association TAP pilote une aventure culturelle unique que personne n'ignore plus dans l'île d'Oleron. Il s'agit du Festival "les ESTIVASES" qui se déroule chaque année depuis 2009, en juillet et août, sur la commune de Dolus d'Oleron, au Théâtre d'Ardoise du chenal d'Arceau.

Surprenant par le lieu où il se déroule, ce festival est original par l'éclectisme de sa programmation et reçoit aujourd'hui l'approbation d'un très large public puisqu'environ 6000 personnes y sont venues cet été, et celle de l'ensemble des artistes qui viennent s'y produire. Les motivations de l'association sont généreuses, culturelles et environnementales. Chacun de nous est en effet passionné de musique, de théâtre, amateur de chansons, de poésie et de bien d'autres choses de l'art, amoureux de nature et sans aucun doute de notre belle île d'Oléron.

En organisant la venue d'artistes de renommée nationale et internationale avec des spectacles de grande qualité, dans un lieu insolite à très fort caractère insulaire, nous avons voulu ancrer ce festival dans les parcs des valeurs traditionnelles de l'île et souhaité créer les conditions d'une rencontre amicale entre les touristes de quelques jours, les résidents secondaires et les gens qui vivent et travaillent ici toute l'année.

Au Théâtre d'Ardoise, nous souhaitons que les producteurs locaux puissent y faire déguster et découvrir les fruits de leurs productions et que les spécificités insulaires y soient exposées, commentées et valorisées (patois, métiers traditionnels, artistes, architecture, faune, flore, ...).

L'association ne reçoit aucune subvention et fonctionne avec ses propres moyens financiers. Chacun de nous est bénévole ; TAP compte désormais plus de 70 personnes de tous âges, qui offrent beaucoup de leur temps (6 000h/an) et de leur énergie pour organiser et faire fonctionner le Festival. Nous nous appliquons à essayer d'équilibrer les comptes avec les seules entrées du public et les petites recettes dégagées par les dégustations. Vous devinez que ceci n'est pas chose facile mais nous y tenons beaucoup. Une cinquantaine de commerçants et artisans de l'île nous aident pour le financement de la fabrication des 25 000 exemplaires du programme papier et ce, pour un coût d'environ 10 000 euros.

Nous sommes très heureux du succès grandissant du festival mais nous devons désormais affronter de nouvelles difficultés. En effet, depuis 2011, Madame Vidalenc, présidente de la SPPIO que vous connaissez bien, a fait du Théâtre d'Ardoise un combat personnel, le qualifiant de « plus grave atteinte à l'environnement qu'ait connu l'île d'Oleron ». Elle insiste donc chaque année auprès de la préfecture pour sa démolition. Pourtant, le Théâtre d'Ardoise dispose depuis le début de toutes les autorisations nécessaires (commission de sécurité, licences d'entrepreneur de spectacle et de vente de boissons, contrat avec l'APAVE). De plus, il jouit désormais d'une excellente notoriété (FR3, France Inter, France Culture, Radio Télévision Suisse, Géo, le Point ... et les journaux locaux Le Littoral et Sud Ouest). L'association TAP est, quant à elle, parfaitement connue et sa comptabilité tout à fait transparente. La motivation de ses membres n'est autre que le plaisir et le partage. Il est donc temps de faire cesser les rumeurs d'illégalité et d'insécurité qui cherchent à justifier une plainte dont nous ignorons tout, puisque, nous dit-on, nous n'avons pas le droit d'accès au dossier. On dit qu'il s'agit de non-demande d'autorisation pour des constructions nouvelles de petits cabanons (et non pas de celles de l'arène d'ardoise ou de la cabane de saunier en pierres sèches pour lesquelles les faits sont prescrits, puisque édifiées depuis plus de trois ans, en 2007).

Aujourd'hui, 5 janvier 2017, il semble que les meilleurs vœux de Madame Vidalenc à notre égard aient été exaucés puisqu'à la demande de la préfecture, une médiation pénale a été organisée sans que, malheureusement, aucune solution n'ait pu être trouvée dans la mesure où nos détracteurs exigent la relocalisation du Théâtre, ou son démantèlement.

Nous ne pouvons naturellement pas accepter une telle demande et autant dire que la neuvième édition du festival 2017, pour laquelle la programmation est pratiquement bouclée, est compromise.

La plupart d'entre vous nous ont dit oralement et amicalement soutenir notre Théâtre d'Ardoise, devenu au fil du temps le Théâtre de notre île d'Oleron, et qu'ils agiraient dès que celui-ci serait concrètement menacé : c'est la raison pour laquelle nous nous permettons aujourd'hui de vous solliciter afin que ceux d'entre vous qui soutiennent notre démarche et aventure culturelle, adressent à Monsieur le Préfet et au médiateur pénal, un courrier écrit, clair - et rapide car il y a urgence - , pour revendiquer et affirmer la légitimité du Théâtre d'Ardoise. Votre engagement d'élus permettra sans aucun doute de nous donner ainsi le temps nécessaire pour régulariser notre situation avec l'ensemble des services de l'état concernés dans le cadre de la médiation pénale engagée.

Nous sommes bien évidemment à la disposition de votre assemblée communautaire pour de plus amples explications.

Dans l'attente, nous vous adressons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nos amicales et respectueuses salutations ostréiculturelle.

pour l'association TAP

Jean-Marc CHAILLOLEAU

Joëlle QUILLET